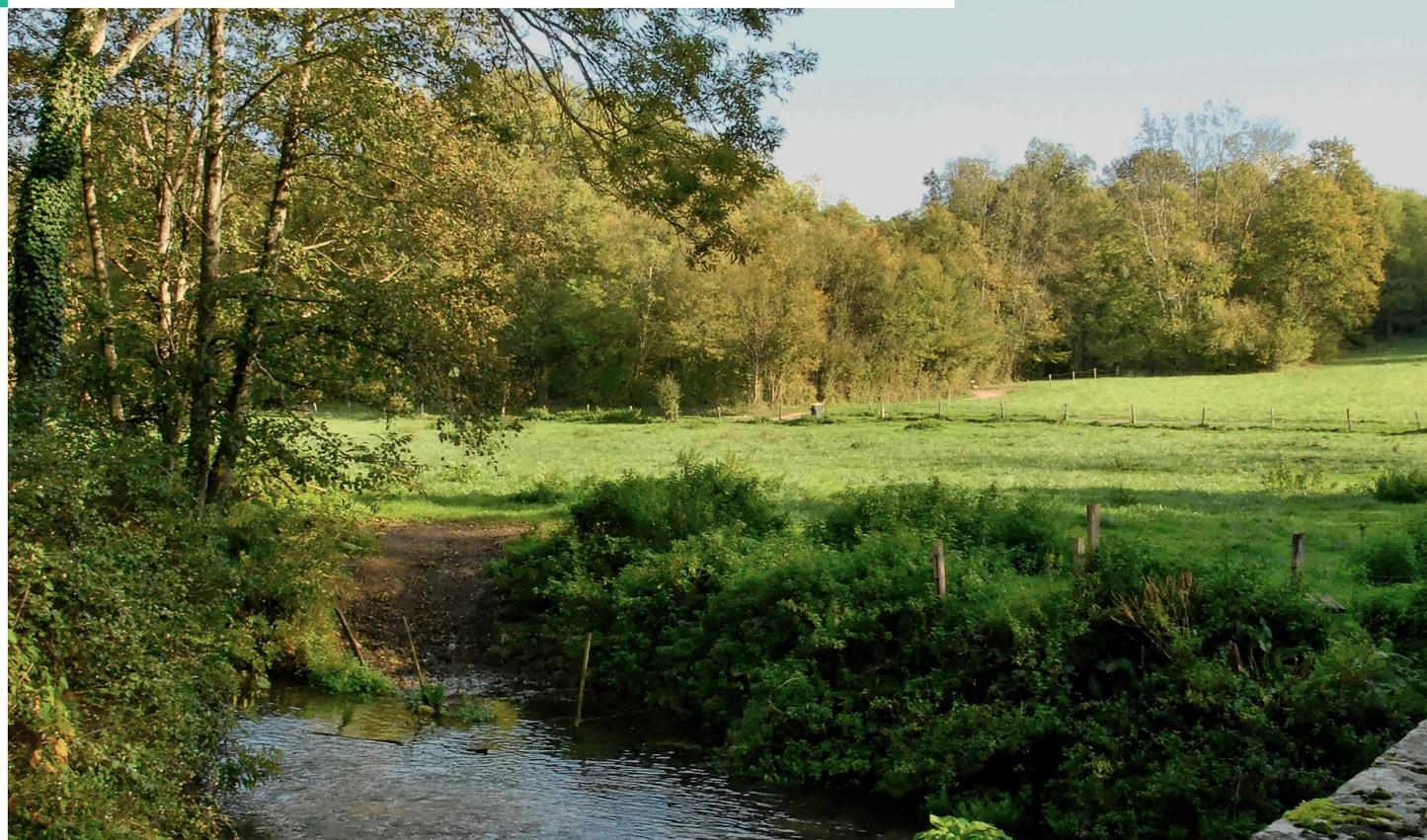


N°2
Mai 2021

COULOMMIERS PAYS DE BRIE MAGAZINE

Le Magazine
de Coulommiers
Pays de Brie
Agglomération



**VOTRE AGGLOMÉRATION
AGIT POUR
L'ENVIRONNEMENT !**

Eau potable, assainissement, prévention des inondations, plan climat, rénovation énergétique... découvrez l'engagement de la communauté d'agglomération pour la préservation de l'environnement.



ÉDITO

Nous sommes heureux de vous présenter l'actualité de la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie, à travers ce magazine. Vous y découvrirez les services et les projets de votre intercommunalité. L'agglomération intervient dans les compétences que les communes ont souhaité lui transférer, comme la petite enfance et la construction des piscines, et les compétences obligatoires, comme l'eau et l'assainissement. Pour ces deux dernières, 12 millions d'euros d'investissement sont ainsi prévus cette année pour construire ou moderniser des infrastructures essentielles pour l'environnement et la qualité du service. L'agglomération continue également d'investir pour renforcer l'attractivité économique et touristique du territoire, déployer la fibre optique à l'habitant et améliorer les mobilités. Ces enjeux sont communs à nos 54 communes. C'est pourquoi elles travaillent ensemble pour y répondre, en optimisant cette année encore le fonctionnement, la recherche de subventions et sans augmenter la part intercommunale des impôts locaux.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Vos élus communautaires



SOMMAIRE



L'AGGLOMÉRATION AUX CÔTÉS DES ENTREPRISES P 10



INVESTISSEMENTS / TRAVAUX EAU ET ASSAINISSEMENT P 16



AGISSONS ENSEMBLE POUR LE CLIMAT P 18



LA FUTURE MAISON MÉDICALE P 22



LE PROJET TOURISTIQUE FERTÉ CONFLUENCE P 26



P.4/5 VOS ÉLUS



P.6/7 LES COMPÉTENCES DE L'AGGLOMÉRATION



P.8 BUDGET



P.9 CARTE DES PROJETS



P.10/11 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



P.12 EMPLOI / INSERTION



P.13 MOBILITÉS



P.14/15 ENFANCE / PETITE ENFANCE



P.16-17 EAU ET ASSAINISSEMENT

P.18-19 ENVIRONNEMENT



P.20 URBANISME / HABITAT



P.21 FIBRE OPTIQUE



P.22/23 SANTÉ / FRANCE SERVICES



P.24/25 SPORT ET CULTURE



P.26 TOURISME



P.27 TERRES DE BRIE

COULOMMIERS PAYS DE BRIE
MAGAZINE
N°2 Mai 2021

Directeur de la publication
Ugo Pezzetta
Réalisation

Service communication
Crédits photos
CACPB
CPB Tourisme
Adobe Stock
Philippe De Murel
Yann Piriou
Crea Photo
Spedidam

Impression
Imprimerie Beaudoin
01 64 03 08 79

Coulommiers Pays de Brie
Agglomération
13 rue du Général de Gaulle
77120 Coulommiers
Tél. : 01 64 75 38 90
www.coulommierspaysdebrie.fr
www.facebook.com/cpb.agglo



VOS ÉLUS

LE BUREAU

PRÉSIDENT



Ugo PEZZETTA
Maire de La-Ferté-sous-Jouarre, élu Président.

VICE-PRÉSIDENTS



Bernard JACOTIN
Développement économique
et administration générale



Laurence PICARD
Aménagement du territoire, instruction
du droit des sols et politiques contractuelles



Guy DHORBAIT
Finances et commande publique



Franz MOLET
Equipements sportifs et de loisirs



Sophie CHEVRINAIS
Enfance et petite enfance



Philippe FOURMY
Assainissement et eau potable



Jean-Jacques PREVOST
Mobilités et transports



Eric GOBARD
Tourisme



Bernard CAROUGE
Maintenance du patrimoine, mutualisation,
groupements d'achat et bail voirie



Laurence MIFFRE-PERETTI
Politique culturelle communautaire



Emmanuel VIVET
Aménagement numérique et France Services



Daniel NALIS
Politique environnementale communautaire



Patrick ROMANOW
Politique de santé communautaire



Sophie DELOISY
Emploi et insertion



Sébastien HOUDAYER
Gens du voyage et Contrat Intercommunal
de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
(CISPD)



Jean-Louis VAUDESCAL
Conseiller délégué à la GEMAPI
(Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention
des Inondations)

En 2020, la crise sanitaire a ralenti le renouvellement du conseil communautaire suite aux élections municipales du mois de mars. L'installation s'est faite en juillet dernier et la nouvelle équipe s'est très rapidement mobilisée pour mettre en œuvre les projets décidés collectivement.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Amillis

Mme Muriel DOMARD
Mme Pascale TASD'HOMME*

Aulnoy

M. Eric GOBARD
M. Patrick FRERE*

Bassevelle

M. Jean-Marie VAN LANDEGHEM
Mme Pascale VIVIER*

Beauthéil-Saints

M. Bernard JACOTIN
Mme VANHOUTTE*

Boissy-le-Châtel

M. Guy DHORBAIT
Mme Céline BERTHELIN

Bouleurs

Mme Monique BOURDIER
M. Jean-François GUERIN*

Bussières

M. Dominique MACHURÉ
M. Louis CERLE*

Chailly-en-Brie

M. Jean-François LEGER
Mme Corinne MENEGAULT*

Chamigny

Election annulée
En attente d'une nouvelle élection

Changis-sur-Marne

M. Jean-François BERGAMINI
Mme Martine LHOSTE*

Chauffry

M. Richard WARZOCHA
Mme Maryvonne SOUILLET*

Chevru

M. Jean-François MASSON
Mme Pascale KEIGNART*

Citry

M. Thierry FLEISCHMAN
M. Jacques COLLET*

Condé-Sainte-Libiaire

M. Fabrice MARCILLY
Mme Nicole ARETZ*

Couilly-Pont-aux-Dames

M. Jean-Louis VAUDESCAL
Mme Marie-Pierre BADRE*

Coulommès

Mme Françoise BERNARD
M. Jean-Marie DELINOTTE*

Coulommiers

Mme Laurence PICARD
M. Franck RIESTER
M. Pascal FOURNIER
Mme Sophie DELOISY
M. Daniel BOULVRAIS
M. Eric DAMET
Mme Michèle KIT
Mme Sarah ESMIEU
M. Jean BARDET
Mme Sylvianne PERRIN
M. Matthieu BRUN
Mme Aude CANALE
M. Pascal THIERRY

Coutevroult

M. Jean-Jacques PREVOST
Mme Céline COUTELLE*

Crécy-La-Chapelle

M. Bernard CAROUGE
Mme Christine AUTENZIO
M. Sébastien CHIMOT

Dagny

M. Jean-Raymond PATIN
M. Jean-Gilles CLODION*

Dammartin-sur-Tigeaux

Mme Angélique MERCIER
M. Didier ROUX*

Faremoutiers

M. Nicolas CAUX
Mme Marie-Claude POVIE

Giremoutiers

M. Yves BRODARD
M. Pascal SANTUS*

Guérard

M. Daniel NALIS
Mme Anne-Marie THIEBAUT

Hautefeuille

M. Joël CHAUVIN
Mme Sophie BONNEAU*

Jouarre

M. Fabien VALLEE
Mme Martine LESCURE
M. Philippe RIMBERT

La Celle-Sur-Morin

Mme Jacqueline SCHAUFLEUR
M. Dominique BOUCHASSON*

La Ferté-sous-Jouarre

M. Ugo PEZZETTA
Mme Corinne GUILBAUD
M. Daniel DURAND
Mme Flore DE LADOUCKETTE
M. Jean-Luc CHARBONNEL
Mme Sonia PEZZETTA
M. Jean-Luc MUSART
M. Pierre-Rick THEBAULT

La Haute Maison

Mme Albane ANCELIN
M. Thierry POULINET*

Luzancy

M. Gautier SAUVAGE
Mme Laurence HERAULT*

Maisoncelles-en-Brie

M. Cédric THOMAS
M. Eric DEFRAÇE*

Marolles-en-Brie

Mme Christine GUILLETTE
M. Bernard ANDRE*

Maupeithuis

M. Dominique CARLIER
Mme Jocelyne KULPA-BETTENCOURT*

Mery-sur-Marne

Mme Isabel FRADE
M. Bruno CLEMENT*

Mouroux

M. Michel SAINT-MARTIN
Mme Cathy VEIL
M. Jean-Louis BOGARD

Mme Sylvie TOURNOUX

Nanteuil-sur-Marne

M. Emmanuel VIVET
M. Patrick DAVIGNON*

Pézarches

M. Alexandre DENAMIEL
Mme Sylvie SURAT*

Pierre-Levée

M. Philippe DESWARTE
Mme Laure MACARTY*

Pommeuse

M. Christophe DE CLERCK
Mme Lysiane FINOT

Reuil-en-Brie

M. Patrick ROMANOW
M. Lucien DUBOIS*

Sâacy-sur-Marne

Mme Katy VEYSSET
M. Jacques DOS SANTOS*

Saint-Augustin

M. Sébastien HOUDAYER
Mme Nelly DE VIENNE*

Sainte-Aulde

Mme Marie-Noëlle STANISLAS
M. Emmanuel DOLO*

St-Jean-les-Deux-Jumeaux

Mme Laurence MIFFRE-PERRETTI
M. Sébastien PASQUET*

Sammeron

M. Didier VUILLAUME
Mme Martine JUPY*

Sancy-Les-Meaux

M. Vincent DUPORT
M. Philippe DUMONT*

Sept-Sorts

M. François ARNOULT
M. Alain LECOMTE*

Signy-Signets

M. Philippe FOURMY
M. Marc LE GUIDEVAIS*

Tigeaux

M. Francis POISSON
M. Joël TOURTE*

Touquin

Mme Sophie CHEVRINAIS
M. Jean-Pierre DELAHAYE*

Ussy-sur-Marne

M. Pierre HORDE
Mme Sylvie LUCAS*

Vaucourtois

Mme Maryse MICHON
M. Thierry BIENAIME*

Villiers-sur-Morin

Mme Agnès AUDOUX
M. Philippe AUDOUX*

Voulangis

M. Franz MOLET
Mme Elisabeth VALAHU*

—* élus suppléants

LES COMPÉTENCES DE L'AGGLOMÉRATION

TOURISME ET CULTURE

Renforcer l'attractivité touristique

- Projet de création d'un pôle nautique sur la Marne
- Projet de Maison des fromages
- Ecole de musique à La Ferté-sous-Jouarre
- Cinéma de Coulommiers (gestion assurée par un exploitant privé)

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Soutien et accompagnement au développement économique
- Aménagement de parcs d'activités économiques et hôtels d'entreprises
- Télécentres : extension du télécentre de Coulommiers, projet de création d'un télécentre à Crécy-la-Chapelle.

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

Déploiement de la fibre optique

ENFANCE & PETITE ENFANCE

Accueil des enfants de 0 à 11 ans.

SPORT

- Entretien et modernisation des piscines de Coulommiers et de La Ferté-sous-Jouarre
- Projet de construction d'une piscine à Crécy-la-Chapelle
- Projet de construction d'une Halle des Sports à Coulommiers
- Projet de construction d'un city stade à Tigeaux

SANTÉ

Projet de maison médicale à La Ferté-sous-Jouarre

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Instruction des demandes d'urbanisme
- Définition d'un Programme Local de l'Habitat

EMPLOI INSERTION

Accompagnement vers l'emploi

- Chantiers d'insertion
- Mission Locale pour les jeunes
- Plateforme locale de recherche d'emploi

MOBILITÉS

- Aide financière pour les transports des lycéens
- Transport à la demande (TAD)
- Participation aux travaux d'aménagement de pôles-gares et d'aires multimodales
- Définition d'un schéma de liaisons douces

FRANCE SERVICES

Accompagnement dans les démarches administratives :

- Emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, accès au droit, etc.

SÉCURITÉ

CISPD

Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

ENVIRONNEMENT / EAU ET ASSAINISSEMENT

- Construction des stations d'épuration
- Travaux sur les réseaux d'assainissement
- Eau potable
- Réalisation d'un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)
- Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (PTRE) avec le Service Unique de la Rénovation Énergétique
- Prévention des inondations (GEMAPI)

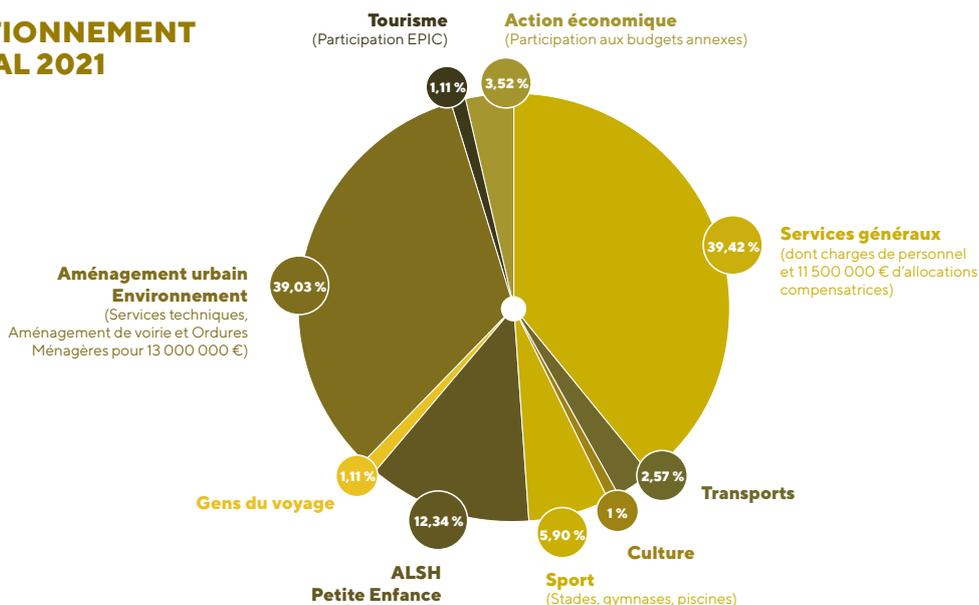


UNE SITUATION FINANCIÈRE SAIN ET DES INVESTISSEMENTS IMPORTANTS SUR TOUT LE TERRITOIRE

Depuis le 1^{er} janvier 2020, conformément à la loi, l'agglomération exerce les compétences eau et assainissement. Les projets initiés par les communes sont tous poursuivis. Ils représentent la majeure partie des investissements inscrits au budget. La communauté d'agglomération prévoit également des travaux en matière de prévention des inondations (GEMAPI) et poursuit son programme d'actions pour renforcer l'attractivité économique et touristique du territoire. Ces investissements importants sont financés sans augmenter la part intercommunale des impôts locaux, par l'optimisation des coûts de fonctionnement et des dotations de l'État réalisée grâce aux fusions des précédentes intercommunalités. Cette gestion rigoureuse se traduit également par un taux d'endettement très faible.

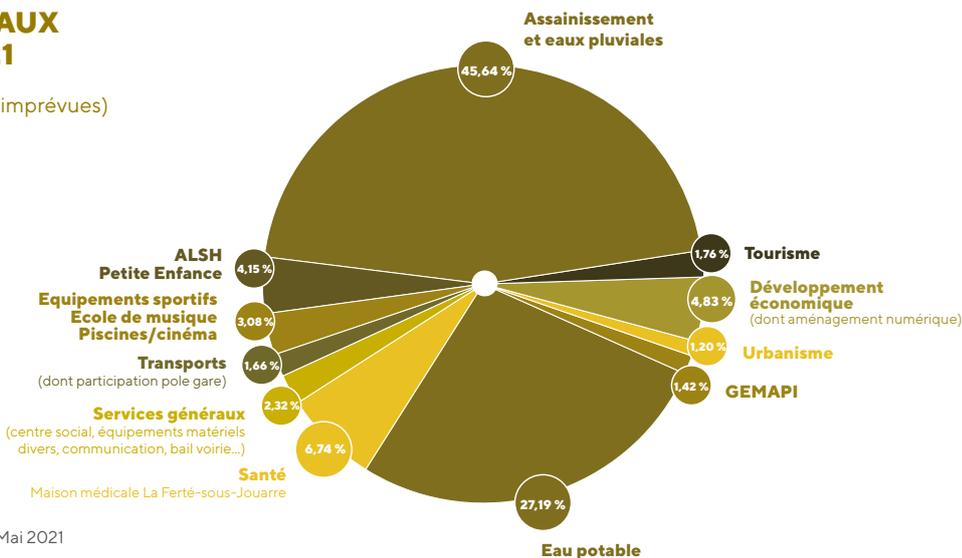
Les graphiques ci-dessous présentent la répartition des dépenses d'investissement et de fonctionnement en 2021.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL 2021



PROGRAMME DE TRAVAUX PAR COMPÉTENCE 2021

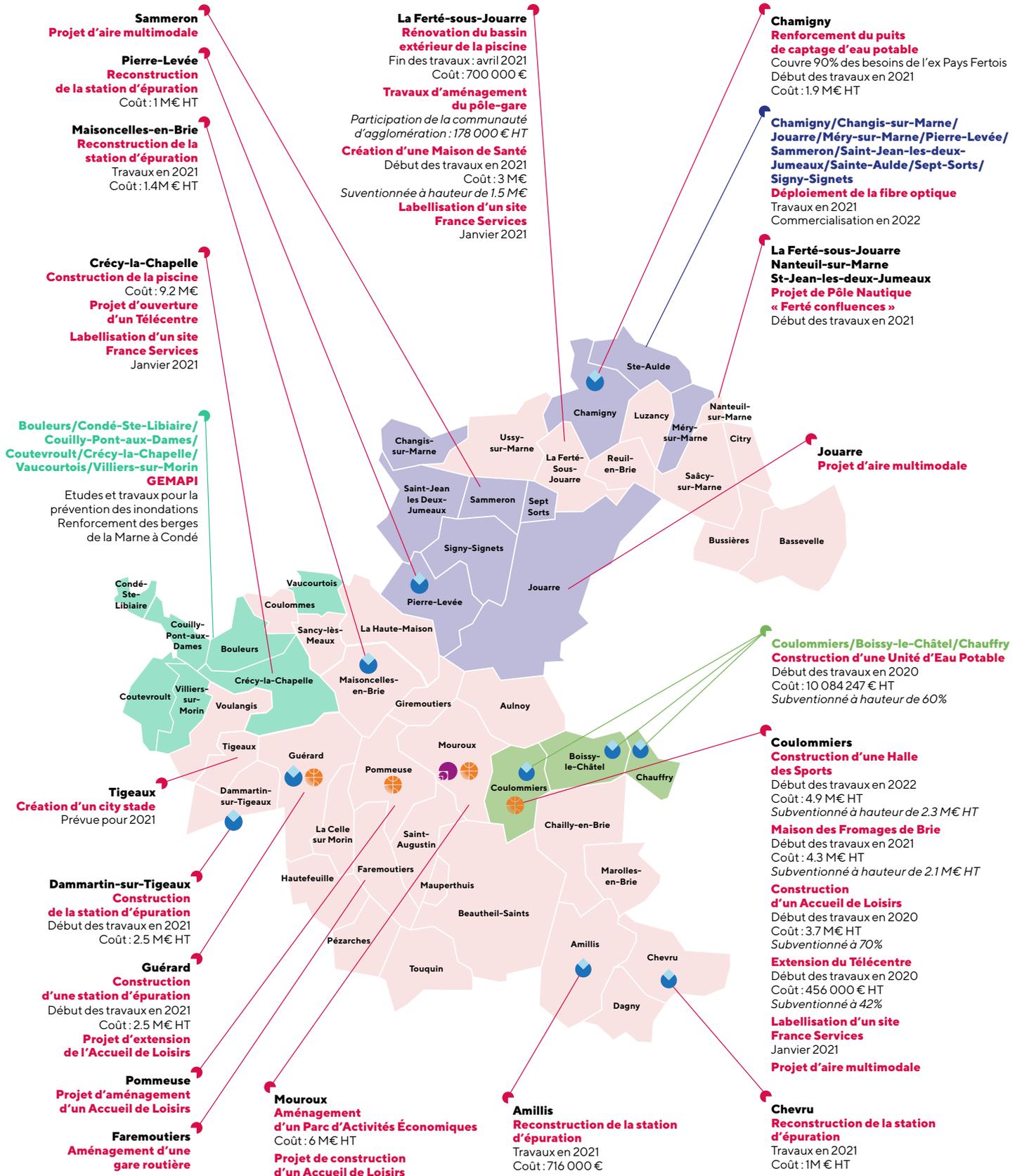
(Sans les emprunts et hors dépenses imprévues)





CARTE DES PROJETS

NOS PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENT





Visite dans les locaux de M. Théo Lamotte ayant obtenu un prêt d'honneur pour son activité d'audioprothésiste à Crécy-la-Chapelle.

L'AGGLOMÉRATION AUX CÔTÉS DES ENTREPRISES PENDANT LA CRISE SANITAIRE

Face à la crise, l'agglomération s'est mobilisée dès les premiers jours, pour acheter du gel hydroalcoolique, acquérir et distribuer des masques à nos professionnels de santé et nos habitants. Sur le plan économique, l'intercommunalité soutient la reprise de l'activité des entreprises du territoire, en participant au Fonds Régional Résilience Île-de-France.

L'agglomération a lancé une campagne de communication : « **J'aime mon agglo, j'achète local** » pour inviter les habitants à consommer localement, en soutien aux commerçants et artisans. Enfin, l'agglomération offre l'accès gratuit à ses télécentres pendant les périodes de confinement, afin d'encourager et faciliter le télétravail.

**J'AIME
MON AGGLO
J'ACHÈTE
LOCAL**



COULOMMIERS
PAYS DE BRIE
AGGLOMÉRATION

www.coulommierspaysdebrie.fr

FONDS RÉSILIENCE

L'AGGLOMÉRATION S'ENGAGE DANS LE FONDS RÉSILIENCE POUR SOUTENIR LES ENTREPRISES LOCALES

Coulommiers Pays de Brie soutient les entreprises et commerçants du territoire, très durement touchés par la crise sanitaire, en participant au Fonds Résilience Ile-de-France à hauteur de 211 960 €.

Ce fonds de 100 millions € mis en place par la Région, en collaboration avec la Banque des territoires et 70 collectivités franciliennes, permet d'accorder un prêt aux entreprises de 0 à 20 salariés qui n'ont pas ou plus accès au financement bancaire, quel que soit leur statut juridique.

Cette aide consiste à verser une avance remboursable :

- à taux zéro,
- sur une durée maximale de 6 ans,
- avec un différé de remboursement d'une durée maximale de 2 ans.

La participation de l'agglomération a déjà permis de venir en aide à 27 entreprises locales et soutenir ainsi près de 100 emplois.

Contact développement économique

Christelle PETIT
Tél : 01 84 32 03 18
dev.eco@coulommierspaysdebrie.fr

PRÊT D'HONNEUR

BÉNÉFICIAIRE D'UN PRÊT À 0 % POUR UN PROJET D'ENTREPRISE, C'EST POSSIBLE !

Les créateurs, repreneurs et développeurs d'entreprises peuvent bénéficier d'un prêt d'honneur à 0% (et sans garantie). Grâce à la participation financière de la communauté d'agglomération à ce fonds, en partenariat avec Initiative Nord Seine-et-Marne, 9 sociétés sur le territoire ont pu ainsi bénéficier de cette aide en 2020. Par exemple, « AMBIANCE BOIS ET GRANULE » à Boissy-Le-Château, spécialisée dans la vente et installation d'appareils de chauffage au bois ou granulés, a pu obtenir un prêt d'honneur de 10 000 € pour la reprise d'un fonds de commerce.

Plus d'infos sur les démarches :
<http://www.initiative-nord77.fr/>



VISIOCONFÉRENCES / WEBINAIRES SUR DES THÉMATIQUES DU DOMAINE PROFESSIONNEL

Les télécentres de votre communauté d'agglomération organisent avec des partenaires locaux des visioconférences / webinaires gratuits et ouverts à tous. Voici quelques exemples de thèmes déjà abordés : financement et trésorerie, télétravail et management, click & collect ...

LES TÉLÉCENTRES : VOTRE BUREAU PRÈS DE CHEZ VOUS!

La communauté d'agglomération poursuit ses projets de développement économique avec une réflexion sur l'ouverture d'un nouveau télécentre espace de coworking à Crécyl-la-Chapelle et l'extension du télécentre de Coulommiers.

UN TÉLÉCENTRE EN PROJET À CRÉCY-LA-CHAPELLE



Le projet d'un nouveau tiers-lieu est à l'étude à Crécyl-la-Chapelle dans les anciens locaux de la communauté de communes du Pays Créçois.

Salariés, indépendants, chef d'entreprises et étudiants pourront travailler près de chez eux avec les avantages suivants:

- Une réduction des durées de trajet domicile-bureau
- Une connexion internet très haut débit (THD), par la fibre
- Un espace de travail sécurisé en bureau fermé ou open-space
- Une souplesse d'utilisation avec des tarifs adaptés.

Contacts des télécentres

e-L@b à Coulommiers :

01 84 32 03 00 - elab@coulommierspaysdebrie.fr

e-Crea@ à La Ferté-sous-Jouarre :

01 84 32 03 03 - ecrea@coulommierspaysdebrie.fr

Plateforme de réservation en ligne :

<https://telecentres-cacpb.cosoft.fr/>

« Les télécentres mettent tout en place pour continuer à accueillir les travailleurs dans le respect des règles sanitaires en vigueur : gel hydroalcoolique à disposition, paroi plexiglas, marquage au sol »

LE TÉLÉCENTRE E-L@B DE COULOMMIERS S'AGRANDIT !



Fort de son succès, le télécentre de Coulommiers s'agrandit pour répondre aux besoins des entrepreneurs, salariés, indépendants et créateurs d'entreprises, qui souhaitent disposer d'un espace de travail, à proximité de leur domicile.

Le projet prévoit l'extension de la structure existante par la réalisation d'une salle de réunion de plus grande capacité, ainsi qu'un bel espace détente (fin des travaux prévue en juillet 2021).

UNE ENTREPRISE LOCALE SE DÉVELOPPE À SEPT-SORTS



L'agglomération développe un parcours résidentiel pour accompagner l'implantation et le développement des entreprises sur le territoire. Cette offre s'étend de la location de bureaux et de locaux d'activités à la vente de terrains à construire.

Ce travail a ainsi permis le développement d'une entreprise locale à Sept-Sorts, qui a maintenu et créé des emplois.



EMPLOI / INSERTION

ACCOMPAGNER LES JEUNES VERS L'EMPLOI ET LA FORMATION

La Mission Locale de la Brie et des Morins a pour objectif de construire **une place pour tous les jeunes de 16 à 25 ans, avec ou sans diplôme/qualification**. Elle accompagne les jeunes du territoire, de manière individualisée dans leur parcours professionnel. Depuis le 1^{er} janvier 2021, les 12 communes de l'ex Pays Créçois sont rattachées à la Mission Locale de la Brie et des Morins, dans un souci de cohérence et d'harmonisation des initiatives déployées en matière de formation et d'emploi pour les jeunes.

Vous avez entre 16 et 25 ans, et résidez dans une des communes de l'agglomération Coulommiers Pays de Brie, vous pouvez vous inscrire à la Mission Locale à Coulommiers sans rendez-vous du lundi au jeudi de 8h30-12h et de 13h30-17h30, vendredi de 8h30-12h. Munissez-vous d'une pièce d'identité, avec Carte Vitale et RIB, c'est encore mieux. Vous serez reçu individuellement par un conseiller qui vous accompagnera dans vos démarches et répondra à toutes vos questions.

Mission Locale de la Brie et des Morins

À COULOMMIERS

Sans rendez-vous

Mission Locale de la Brie et des Morins
15 bis avenue de Strasbourg
Ouvert du Lundi au Jeudi 8h30-12h/13h30-17h30 et Vendredi 8h30-12h

À CRÉCY-LA-CHAPELLE

Antenne avec rendez-vous

France Services
3 rue de La Chapelle
Ouvert le Mardi 9h00-12h30/14h-17h
et Jeudi 9h-12h30

À LA-FERTÉ-SOUS-JOUARRE

Permanence avec rendez-vous

France Services
17 rue de Reuil
Ouvert du Lundi au Jeudi 9h-12h/13h30-17h30 et Vendredi 9h-12h

Tél : 01 64 20 76 59

www.mlbrimorins.fr

 Je bénéficie d'un accompagnement



La Mission Locale m'accompagne pour entrer dans la vie professionnelle

#1jeune1solution

www.unml.info Jeunes 16-25 ans. Passez en mode avenir ! Le Réseau des Missions Locales

LES CHANTIERS D'INSERTION BÉNÉFICIENT AUSSI AUX FEMMES

En 2020, 21 salariés ont pu être accompagnés par les chantiers d'insertion mis en oeuvre par la communauté d'agglomération. Le témoignage d'Angélique est le



parfait exemple d'un parcours d'insertion réussi. Angélique, 37 ans, demandeuse d'emploi de longue durée a pu obtenir un CDDI (Contrat à Durée Déterminée d'Insertion) en chantier d'insertion. Pendant plus d'1 an, d'août 2019 à janvier 2021, Angélique a pu être accompagnée dans ses démarches d'insertion sociale et professionnelle et acquérir des compétences professionnelles. En tant que salariée, elle s'est vu confier différentes missions : entretien extérieur des gares du territoire, des communes, du

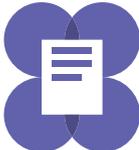
centre social à La Ferté-sous-Jouarre. Son travail en chantier d'insertion lui a aussi permis de tisser de nouveaux liens amicaux. À l'issue de son contrat, Angélique a pu retrouver un emploi stable en mairie en tant qu'agent polyvalent d'entretien où elle travaille actuellement. Félicitations à elle !

Contact chantier d'insertion

Joël Boulot

Référent emploi insertion

Tél : 01 60 22 19 19



RESTEZ INFORMÉS SUR LES ACTIONS LOCALES DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION !

Rendez-vous

www.coulommierspaysdebrie.fr

Rubrique "Espace emploi"



UNE AIDE FINANCIÈRE DE 63 € POUR LA CARTE IMAGINE R DES LYCÉENS

Chaque année la communauté d'agglomération finance une partie du forfait de la carte Imagine R des lycéens. Il n'est pas encore trop tard pour bénéficier des 63 € sur l'abonnement de la carte Imagine R de l'année scolaire 2020/2021. **Les familles ont jusqu'au 31 mai 2021 pour effectuer leur demande d'aide financière auprès de la communauté d'agglomération via le formulaire dédié sur www.coulommierspaysdebrie.fr.**

Les demandes d'aide pour la prochaine rentrée scolaire seront ouvertes à partir de la mi-juin.

Pour l'année 2019-2020, 689 lycéens ont bénéficié de cette aide. Pour l'année scolaire 2020-2021, le dispositif a été étendu aux 12 communes de l'ex-Pays Créçois.

LE TRANSPORT À LA DEMANDE FACILITE VOS DÉPLACEMENTS

Le service de Transport À la Demande (TAD) sur le secteur de Crécy-la-Chapelle est reconduit dans les mêmes conditions que les années précédentes par la communauté d'agglomération avec Île-de-France Mobilités (la convention a été reconduite pour 2 ans). Le TAD est un service de transport en commun complémentaire qui répond notamment aux besoins de déplacements de proximité dans les zones rurales et périurbaines. Vous pouvez utiliser le TAD sur réservation, à partir de votre commune* vers une destination de votre secteur, dont Coulommiers, Crécy-la-Chapelle, La Ferté-sous-Jouarre.



*Communes concernées sur le territoire Coulommiers Pays de Brie Agglomération:

- Secteur de Coulommiers :

Coulommiers, Beautheil-Saints, Amillis, Dagny, Marolles-en-Brie, Chevru

- Secteur de Crécy-La-Chapelle :

Bouleurs, Couilly-Pont-aux-Dames, Crécy-la-Chapelle, Coulommies, La Haute-Maison, Sancy-les-Meaux, Tigeaux, Vaucourtois, Voulangis.

- Secteur La Ferté-sous-Jouarre :

La Ferté-sous-Jouarre, Jouarre.

Réservez votre trajet

Plus d'infos sur les circuits du TAD et points d'arrêts : www.coulommierspaysdebrie.fr - Rubrique >Transport

LE PÔLE GARE À LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE SE MODERNISE

Le début des travaux est prévu en septembre 2021 pour une durée d'au moins deux ans. La gare connaîtra une véritable transformation pour répondre aux normes de sécurité et d'accessibilité des personnes à mobilité réduite, mais aussi des piétons et des voitures tout en améliorant le confort des usagers.

Le coût total du projet s'élève à 3,5M €. Près de 70 % du montant est subventionné par Île-de-France Mobilités. L'agglomération participe à hauteur de 182 054 € au titre d'un fonds de concours.

DEUX NOUVEAUX ARRÊTS DE BUS SUR LE SECTEUR FERTOIS

La communauté d'agglomération est chargée de faire le lien avec les besoins des usagers et les transporteurs sur les lignes de bus existantes. Après étude, deux nouveaux arrêts seront ainsi mis en place à partir de mai 2021:

- à La Ferté-sous-Jouarre : l'arrêt « La Fontaine aux Pigeons », desservi pour les lignes 49 et 33
- à Reuil-en-Brie: l'arrêt « Sagette » ligne 32.

LE SCHÉMA DE LIAISONS DOUCES ÉTENDU AU SECTEUR CRÉÇOIS

Le schéma local de liaisons douces, propose d'établir un maillage de l'ensemble du périmètre de l'agglomération à travers un réseau hiérarchisé d'itinéraires cyclables adaptés en fonction des besoins, des espaces et des territoires desservis. La conclusion du schéma avec l'extension aux 12 communes de l'ex Pays Créçois est prévue courant mai 2021. Grâce à ce schéma, les communes pourront plus facilement bénéficier de subventions pour réaliser des liaisons douces.



ENFANCE / PETITE ENFANCE



LES AUTRES PROJETS D'ACCUEIL DE LOISIRS EN COURS :

Pour répondre aux besoins croissants d'accueil, un nouvel accueil de loisirs est en projet à Mouroux pour accueillir 120 enfants. À Pommeuse et Guérand une extension est aussi prévue pour accroître la capacité d'accueil et les moderniser.

UN ACCUEIL DE LOISIRS EN CONSTRUCTION À COULOMMIERS



Dessin du projet

Après Touquin, Beautheil-Saints, Boissy-le-Châtel et Chailly-en-Brie, c'est au tour de Coulommiers de voir se construire une nouvelle structure d'accueil pour les enfants. La fin des travaux est prévue en décembre 2021. Cet équipement permettra de :

- Regrouper toutes les fonctions nécessaires à la vie de l'accueil de loisirs et du multi-accueil
- Augmenter la capacité d'accueil : 120 enfants pour l'accueil de loisirs et 12 places pour le multi-accueil destiné aux 0-3 ans
- Offrir une typologie de locaux aux caractéristiques différenciées selon les activités, parfaitement adaptés aux besoins et au bien être des jeunes enfants
- Faciliter les échanges avec les parents.



"Pose de la 1^{ère} pierre" - Octobre 2020



Chantier - février 2021

COMMENT S'INFORMER SUR LES MODES D'ACCUEIL ET INSCRIRE SON ENFANT DANS UNE STRUCTURE ?

Pour les enfants de 0 à 3 ans

Les familles peuvent s'informer sur les accueils des enfants, en contactant le service unique d'information et d'inscription de la Petite Enfance. Les animatrices du Relais d'Assistants Maternels (RAM) renseignent les familles sur les structures publiques et privées situées sur les 54 communes du territoire : crèches, multi-accueils, micro-crèche, maison d'assistants maternels (MAM), assistant(e)s maternel(le)s et gardes à domicile. Elles informent les usagers sur les démarches d'inscriptions pour l'accueil des enfants dans les structures gérées par la communauté d'agglomération. Pour répondre aux questions ou formaliser une inscription, un rendez-vous est proposé dans l'un des deux points d'accueil : à Coulommiers à la "Maison des Petits" ou Saint-Germain-sur-Morin au pôle petite enfance.

Contact de la Petite Enfance (service unique d'information et d'inscription):
01 64 75 30 90

Pour les enfants de 3 à 11 ans

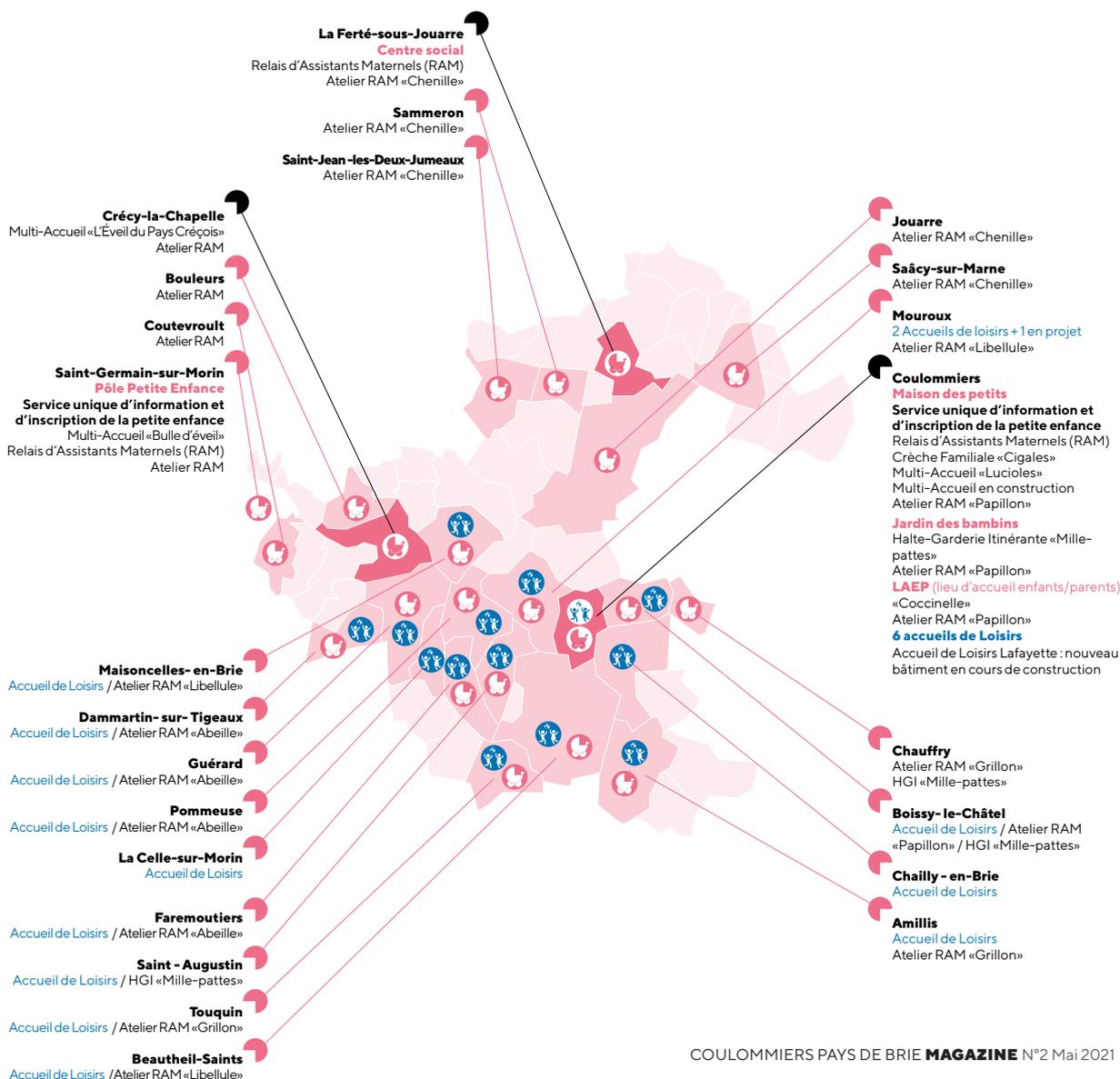
Les familles peuvent contacter le service d'information Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) au même numéro que celui de la Petite Enfance pour les renseignements et inscriptions des enfants dans les accueils de loisirs gérés par la communauté d'agglomération (voir ci-dessous leur localisation).



L'EXTENSION DE LA COMPÉTENCE PETITE ENFANCE À L'ÉTUDE

La Petite Enfance (0-3 ans) est une compétence exercée sur l'ex Pays de Coulommiers et l'ex Pays Créçois. Une étude est en cours de finalisation pour l'étendre à l'ex Pays Fertois. La communauté d'agglomération proposera ainsi ses services à l'ensemble des communes.

LA CARTE DES SERVICES ENFANCE ET PETITE ENFANCE





EAU ET ASSAINISSEMENT

12 MILLIONS D'EUROS INVESTIS DANS LES TRAVAUX D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Projet de la STEP de Dammartin-sur-Tigeaux

En 2021, la communauté d'agglomération investit près de 12 millions d'euros HT pour construire et rénover des stations d'épuration d'eaux usées (STEP), des réseaux d'assainissement et des infrastructures pour l'eau potable. Ces travaux sont essentiels, à la fois pour assurer une qualité de service aux habitants, préserver notre ressource en eau potable et améliorer la qualité de nos rejets dans le milieu naturel.

LES CONSTRUCTIONS DES STATIONS D'ÉPURATION DES EAUX USÉES (STEP)

L'agglomération investit près de 2 millions d'euros pour la construction d'une nouvelle station d'épuration et la réhabilitation des réseaux à Pierre-Levée. La fin des travaux est prévue pour le premier trimestre 2021. L'agglomération prévoit également de réaliser deux nouvelles stations d'épuration à Guérard et Dammartin-sur-Tigeaux. Elles permettront de traiter les effluents en respectant les normes actuelles et en tenant compte de l'évolution de l'urbanisation à l'horizon 2050. Les études ont été réalisées et les marchés attribués. A ce jour, les coûts de l'opération s'élèvent à 2 283 894 € HT pour la station d'épuration de Dammartin-sur-Tigeaux. Les travaux de cette station ont débuté début janvier 2021. A Guérard, 2 981 651 € HT sont investis avec un démarrage des travaux programmé au second trimestre 2022.



Chantier de la STEP de Dammartin-sur-Tigeaux

D'autres projets de reconstruction de STEP sont prévus, avec un démarrage des travaux courant 2021 :

- à Amillis : 716 000 € HT
- à Chevru : 1 million € HT
- à Maisoncelles-en-Brie : 1,4 millions € HT.

UN CAPTAGE D'EAU POTABLE STRATÉGIQUE : LE Puits DE CHAMIGNY

La communauté d'agglomération a établi un important programme d'investissement et de travaux pour améliorer et sécuriser la production d'eau potable, avec notamment une opération en cours à Chamigny. Le puits de Chamigny, mis en service en 1976, assure 90% des besoins en eau potable des communes de l'ex-Pays Fertois. Le démarrage des travaux est prévu au troisième trimestre 2021. Investissement : 1,9 million € HT.

LES TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT



La communauté d'agglomération investit sur les réseaux souterrains d'assainissement et d'eau potable :

- à La Ferté-sous-Jouarre (rue d'Hugny) : Renouvellement de la conduite d'eau potable et création d'un collecteur d'eaux pluviales.
- à Mouroux et Coulommiers (rue du Château) : Création d'un réseau d'assainissement
- à Chevru : Opération de raccordement des parties privatives au réseau de la commune.

CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE UNITÉ DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE (UTEP) À COULOMMIERS

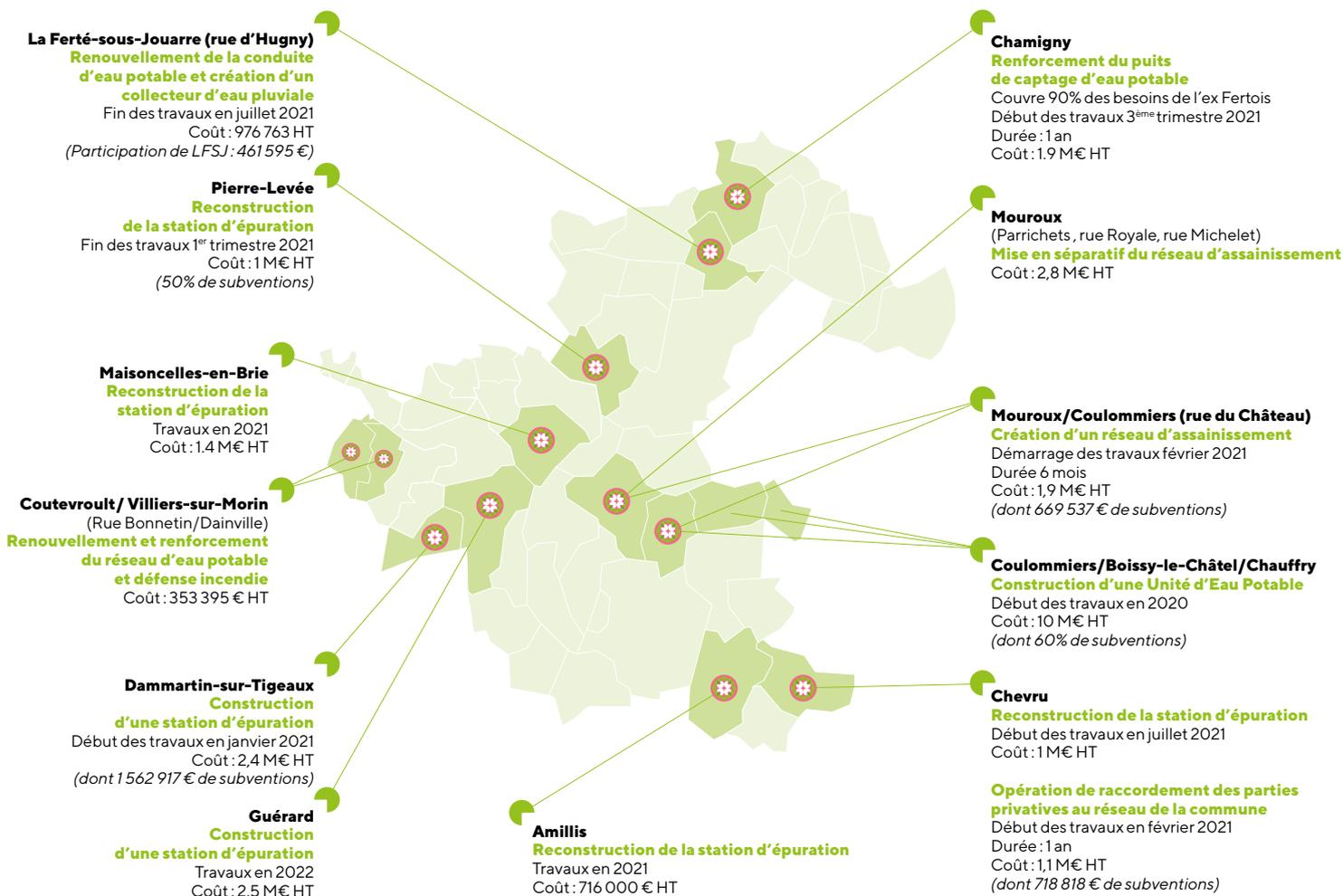
Les travaux de construction de l'UTEP ont démarré en 2020. Située avenue de Rebais, à côté de la nouvelle caserne des pompiers, cette unité remplacera celle créée en 1980, qui arrive en fin de vie. Elle va permettre de produire une eau potable de qualité, répondant à tous les critères de potabilité exigés par la réglementation. Elle permettra notamment de réduire la teneur en fluor, la dureté de l'eau (responsable du calcaire) et les phénomènes de turbidité (eau colorée).

Durée des travaux : 18 mois pour une mise en service en 2022
Montant de l'investissement : 13 646 414 € TTC (dont 60% de subventions du Département de Seine-et-Marne et de l'Agence de l'eau).

En parallèle, un travail est en cours pour réhabiliter la Source de la Roche et l'aqueduc qui permettent d'alimenter l'unité de traitement.



PRINCIPAUX TRAVAUX EN 2021



AGISSONS ENSEMBLE POUR LE CLIMAT

PARTICIPEZ À L'ÉLABORATION DU PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

L'agglomération a lancé le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) fin 2020, avec l'organisation de réunions de concertations (par visioconférence) avec les élus locaux, les habitants, les entreprises, les agriculteurs et les associations du territoire.



Visioconférence en décembre 2020 à destination des élus

Cette concertation, consultation et participation du public se placent au cœur des démarches climat-air-énergie et se poursuivent sur un forum dédié www.climat-coulommiers-paysdebrie.fr où le public a été invité à venir échanger sur le bilan carbone du territoire et sur les bonnes pratiques environnementales.

C'est avec l'ensemble des remarques et des propositions que sera construit le Plan Climat. Des ateliers thématiques seront prochainement organisés et proposés pour réfléchir ensemble à la définition d'un plan d'action autour de 5 axes forts :

- La réduction de gaz à effet de serre
- L'adaptation au changement climatique
- La sobriété énergétique
- La qualité de l'air
- Le développement des énergies renouvelables

Malgré la COVID-19, la restitution et le vote du plan d'actions peuvent être maintenus en fin d'année 2021, sur les domaines de compétence de la communauté d'agglomération (déplacements, urbanisme, gestion de déchets...) et sur les initiatives que pourraient mettre en place les habitants, par exemple par l'intermédiaire d'actions de sensibilisation.

CONTRAT DE TERRITOIRE EAU ET CLIMAT (CTEC)



Le Syndicat des Eaux de l'Est Seine-et-Marnais et la communauté d'agglomération ont signé le Contrat de Territoire Eau et Climat « Protection des ressources en eau de l'Est Seine-et-Marnais » 2020-2025. L'objet de ce contrat est de protéger les captages d'eau potable sensibles aux pollutions diffuses et de reconquérir la qualité de l'eau brute.

UN GRAND PAS EN AVANT POUR LE PROJET DE PARC NATUREL RÉGIONAL BRIE ET DEUX MORIN

Le Préfet de la Région Île-de-France a formulé un avis favorable au projet de Parc Naturel Régional (PNR) Brie et Deux Morin. Cet avis a été transmis au Conseil Régional, porteur du projet avec le syndicat mixte, qui a engagé officiellement la procédure d'élaboration de la charte du futur PNR.

Le projet de Parc Naturel Régional Brie et Deux Morin se concrétise un peu plus avec cet avis favorable.

Un travail important reste à fournir pour obtenir le classement mais notre territoire est sur le bon chemin ! La communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie continuera d'œuvrer collectivement avec la Communauté de communes des 2 Morin, la commune de Mortcerf, le Département de Seine-et-Marne, la Région Île-de-France et les citoyens du conseil local de développement pour concrétiser cette démarche initiée il y a plus de 20 ans.

La très grande majorité des communes de notre agglomération sont dans le périmètre du projet et celles qui sont en périphérie veulent l'intégrer. C'est pourquoi la communauté d'agglomération se mobilisera pour que ces communes soient associées à la démarche et puissent prétendre dans un premier temps au statut de « ville-porte » du PNR.

Plus d'infos : www.pnrbrie2morin.fr



PRÉVENTION DES INONDATIONS DU GRAND MORIN



En matière de GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), la communauté d'agglomération a sensibilisé le SMAGE des 2 Morin (Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion des Eaux) sur le travail à mener en urgence sur l'aval du Grand Morin notamment. L'agglomération accompagne le SMAGE pour réaliser dès 2021 des travaux :

- Ru du Mesnil à Bouleurs, Couilly-Pont-aux-Dames et Vaucourtois ;
- Ru de Vaudessard à Crécy-la-Chapelle
- Chemin des Roches à Coutevroult et Villiers-sur-Morin.

Plus d'infos sur le SMAGE : <http://www.smage2morin.fr/>

Dans son périmètre de compétence GEMAPI, la communauté d'agglomération a également prévu de renforcer les Berges de Marne sur la commune de Condé-Sainte-Libiaire; et de réaliser un diagnostic sur les communes du bassin versant de la Marne.

AIDE POUR L'ACHAT D'UN COMPOSTEUR



L'agglomération a signé une convention avec le SMITOM Nord Seine-et-Marne pour accorder une aide financière sur l'achat des composteurs et lombricomposteurs aux habitants des 54 communes du territoire. Cette aide répond au besoin de promouvoir

le compostage individuel pour permettre aux habitants de réduire leurs déchets. En effet, utiliser un composteur permet de recycler environ 30 % des déchets des poubelles en produisant un engrais naturel pour le jardin.

Les tarifs des composteurs et lombricomposteurs proposés par le SMITOM sont respectivement de 22 € et de 37 €. La participation financière de l'agglomération permet de diminuer ce prix :

- à 15 € pour les composteurs, grâce à une aide de 7 € par composteur et par foyer ;
- à 27 € pour les lombricomposteurs, grâce à une aide de 10 € par composteur et par foyer.

CONTACT SMITOM DU NORD SEINE-ET-MARNE

Tél: 01.60.44.40.03

E-mail: compostage@smitom-nord77.fr

Site internet: www.smitom-nord77.fr/

COLLECTE DES ENCOMBRANTS, SUR RENDEZ-VOUS

La collecte des encombrants s'effectue uniquement sur rendez-vous, une fois par trimestre sur l'ensemble des communes (hormis La Ferté-sous-Jouarre qui applique une autre dispositif). Consultez les objets pouvant être collectés, sur le site internet <http://covaltri77.fr/>

Comment prendre rendez-vous ?

- Par téléphone : 0 801 902 477

- Par mail : encombrants@coved.fr

- Sur la plateforme internet : encombrants-covaltri77.com



COLLECTE DES DÉCHETS

La compétence « collecte et traitement des déchets » est exercée par COVALTRI 77 pour l'ensemble des 54 communes de l'agglomération. Ce syndicat met en œuvre différents modes de collecte selon votre zone de résidence.

En savoir plus sur la collecte :

COVALTRI 77

24-26 rue des Margats - 77120 Coulommiers

Tél. 01.64.20.52.22

<http://covaltri77.fr/>

Pour vos demandes de bacs, problèmes de collecte :

contact@covaltri77.fr



DÉCHÈTERIES

Les déchèteries du territoire sont gérées par le Smitom Nord 77 :

À Coulommiers

Déchèterie - Route nationale 368 rue de la butte

À Jouarre

Déchèterie éphémère - Rue de la Grange Gruyer
ZA de la Croix de Mission (à l'ancienne déchèterie)
Ouvert du samedi 3 avril au samedi 26 juin 2021, tous les samedis entre 9h et 12h (à l'exception des samedis 1er et 8 mai)

À Saâcy-sur-Marne

Déchèterie - Lieu dit Les Couturelles

Tous les particuliers habitant une des communes situées sur le territoire du SMITOM peuvent se rendre dans toutes les déchèteries du syndicat, munis de leur carte d'accès, d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile datant de moins de 1 an (factures EDF, téléphone...) ou d'un avis d'impôts (de moins d'un an). Désormais les justificatifs peuvent être présentés de manière dématérialisée grâce à votre smartphone.

+ d'infos auprès du SMITOM Nord 77 :

Tél. 01 60 44 40 03

contact@smitom-nord77.fr www.smitom-nord77.fr

EFFECTUER UNE DEMANDE DE

- PERMIS DE CONSTRUIRE
- DÉCLARATION PRÉALABLE
- CERTIFICAT D'URBANISME

Le service d'Autorisation du Droit des Sols (ADS), ou plus communément le service urbanisme, est chargé, pour le compte des communes membres de la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie, de l'instruction des différentes autorisations d'urbanisme.

Si vous envisagez de réaliser des travaux de construction, d'aménagement ou de démolition, il convient en premier lieu de vous adresser auprès de votre mairie afin de connaître le règlement applicable sur votre terrain et de vérifier si votre projet est conforme à la réglementation en vigueur. En effet, suivant la nature de vos travaux, il faudra effectuer une demande de permis ou une déclaration préalable.

De même afin de connaître les dispositions réglementaires au droit d'une parcelle ou si vous souhaitez savoir si votre projet est réalisable vous pouvez également faire une demande de certificat d'urbanisme.

Votre mairie reste le lieu unique de renseignement et de dépôt des dossiers d'urbanisme. Elle se charge de transmettre votre dossier au service instructeur (service ADS). Ce dernier instruit et émet un avis en fonction des dispositions réglementaires propres à chaque commune en matière de droit des sols (PLU, ...).

Le Maire reste l'autorité compétente et c'est votre mairie qui vous délivrera en fin d'instruction l'arrêté autorisant ou non vos travaux.

En cas de réclamations et de recours à titre gracieux, votre commune reste l'interface unique pour un lien avec le service instructeur.

Durant l'année 2020, environ 4260 actes ont été instruits par le service ADS de la communauté d'agglomération pour le compte des communes.

UN SERVICE POUR VOUS GUIDER DANS LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE VOTRE LOGEMENT

La communauté d'agglomération, en partenariat avec Seine-et-Marne Environnement, propose un service de conseils NEUTRES, OBJECTIFS et GRATUITS sur la rénovation énergétique du bâti. Les particuliers et les professionnels peuvent s'adresser à un conseiller Maîtrise de l'énergie. Plus de 500 habitants du territoire ont d'ores et déjà pu bénéficier de ce service depuis son lancement fin 2019.

Des permanences sont mises en place pour vous recevoir, sur rendez-vous, à Coulommiers, Crécy-la-Chapelle et La Ferté-sous-Jouarre.

Contact : 01 84 32 03 23
sure@coulommierspaysdebrie.fr



Vous avez des projets de travaux ? Vous souhaitez des conseils juridiques ou techniques pour votre logement ? Aux côtés de la communauté d'agglomération, différents acteurs peuvent vous accompagner sur ces démarches.

VOS CONTACTS



Pour les projets de type architectural et paysager (réhabilitation, restructuration, extension, agrandissement, surélévation, ravalement de façade, clôture, etc)

Contact : 01 64 03 30 62
 Accueil sur rendez-vous à Coulommiers



L'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) a pour vocation d'offrir au public un conseil juridique, financier et fiscal sur toutes les questions relatives à l'habitat.

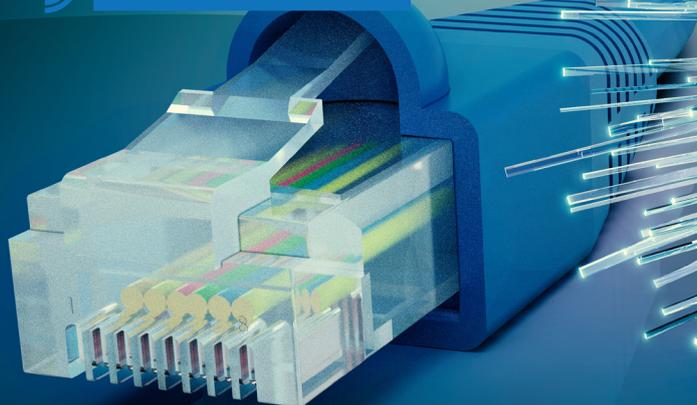
Contact : 01.64.65.88.60
 Accueil sur rendez-vous à Coulommiers



Pour les projets de travaux de rénovation, de réhabilitation ou d'adaptation du logement
monprojet.anah.gouv.fr
 ou facilhabitat.gouv.fr



FIBRE OPTIQUE



LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE SE POURSUIT

La communauté d'agglomération investit près de 3 millions d'euros sous forme de participation au Syndicat Départemental Seine-et-Marne Numérique. Ce dernier, chargé du déploiement, continue de raccorder les communes de l'agglomération en fibre optique, conformément à son engagement de desservir l'ensemble du département d'ici à 2023.

LE PLAN DE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE*

Les communes déjà couvertes totalement ou en partie

(Attention certaines communes sont déployées en plusieurs phases) :

Amillis, Aulnoy, Bassevelles, Beauthel-Saints, Bussièrès, Chailly-en-Brie, Chevru, Dagny, Faremoutiers, Giremoutiers, Hautefeuille, Jouarre, La Celle-sur-Morin, Maisoncelles-en-Brie, Marolles-en-Brie, Mauperthuis, Mouroux, Pommeuse, Saâcy-sur-Marne, Saint-Augustin, Touquin.

Le territoire de l'ex-Pays Créçois est fibré dans son intégralité et la ville de Coulommiers est quant à elle déployée par SFR.

2021 (3^{ème} trimestre):

Chauffry, Dammartin-sur-Tigeaux, Guérard, Tigeaux, Pézarches.

2022 (2^{ème} trimestre) :

Chamigny, Changis-sur-Marne, Jouarre, Méry-sur-Marne, Pierre-Levée, Sammeron, Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux, Sainte-Aulde, Sept-Sorts et Signy-Signets.

D'ici à 2023 :

Les autres communes seront couvertes conformément à l'engagement de Seine-et-Marne Numérique.

** sous réserve de la situation sanitaire qui impacte le déploiement de quelques mois.*



OBTENIR LA FIBRE CHEZ SOI

LES DÉMARCHES POUR BÉNÉFICIER DE LA FIBRE

1. VÉRIFIER SI VOTRE LOGEMENT EST ÉLIGIBLE À LA FIBRE OPTIQUE

Testez l'éligibilité sur le site www.covage.com ou sur le site d'un opérateur référencé sur votre réseau.

2. CHOISIR VOTRE FOURNISSEUR D'ACCÈS

Choisir un Fournisseur d'Accès Internet (FAI) parmi la liste des opérateurs partenaires du réseau sem@fibre77 : BOUYGUESTELECOM, COMCABLE, CORIOLIS, FREE, KIWI, K-NET, NORDNET, ORANGE, OZONE, SFR, VIDEOFUTUR (disponibles selon le réseau et la commune).

3. RACCORDER LA FIBRE À SON DOMICILE

Après souscription d'un abonnement FIBRE auprès du FAI, vous obtenez un rendez-vous avec ce FAI pour le raccordement à votre domicile. Les conditions tarifaires varient selon les réseaux et des opérateurs.

EN CAS DE DIFFICULTÉS

Votre opérateur est votre contact privilégié ! Lors du raccordement, le technicien effectuera un compte rendu d'installation:

- S'il est constaté un point de blocage en domaine public, le Support COVAGE apportera son aide et communiquera avec l'opérateur qui vous recontactera une fois le blocage levé pour finaliser le raccordement.
- S'il est constaté un point de blocage en domaine privé, vous devrez déboucher le fourreau existant ou installer un fourreau en limite de propriété puis contacter votre opérateur.



Maison Médicale
à La Ferté-Sous-Jouarre
en projet

LA FUTURE MAISON MÉDICALE À LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE

Le projet de la maison médicale est situé Allée du Jumelage, à proximité de l'école du Pâtis où se trouvait l'ancien centre technique municipal, récemment détruit. Il laissera sa place à un bâtiment de 1100 m² sur deux étages. L'ouverture est programmée en septembre 2022.

Le rez-de-chaussée prévoit la création de 10 cabinets, avec leur salle d'attente respective, destinés aux médecins généralistes ou spécialistes. Un laboratoire d'analyse médicale de 300 m² sera aménagé dans la continuité.

A l'étage, des locaux sont prévus pour être dédiés aux professions paramédicales (notamment kinésithérapeutes, psychologues et infirmières).

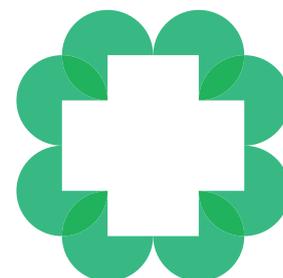
Des médecins locaux participent d'ores et déjà à la définition d'un projet médical commun et intégreront la maison médicale dès son ouverture, avec l'objectif d'attirer d'autres praticiens de santé. Des contacts sont déjà établis en ce sens avec des médecins généralistes, un gynécologue et un ophtalmologue.

Au total, la communauté d'agglomération investit près de 3 millions d'euros dans cette construction et a pu obtenir des subventions auprès du Département, l'Agence Régionale de Santé et l'Etat.

Le dossier de présentation du projet est consultable sur www.coulommierspaysdebrie.fr - Rubrique "Projet"

Contact :

Sébastien Huste - Directeur Général Adjoint
sebastienhuste@lfsj.fr
Tél. : 01 60 22 11 43



TROIS FRANCE SERVICES ACCOMPAGNENT LES CITOYENS DANS LEURS DÉMARCHES

Depuis janvier 2021, la communauté d'agglomération a ouvert trois France Services labellisés par l'Etat.



Visite du Sous-préfet de Meaux Nicolas Honoré et de la Députée Patricia Lemoine au France Services de Crécy-la-Chapelle.

Guichets uniques de services, ils facilitent l'accès des habitants du territoire aux démarches administratives des organismes suivants :

- Caisse d'allocations familiaales,
- Caisse d'assurance maladie,
- Ministère de la justice,
- Préfecture de Seine-et-Marne,
- Pôle emploi,
- La Poste,
- Caisse nationale d'assurance vieillesse,
- Direction départementale des finances publiques (DDFIP),
- La mutuelle sociale agricole (MSA).

Les trois France Services proposent ainsi la même offre de services, gratuite pour tous les citoyens du territoire, avec un accompagnement renforcé par deux agents formés. Les France Services sont équipés d'espaces confidentiels permettant au public d'effectuer leur rendez-vous avec les administrations, en visio-conférence dans un bureau, avec la mise à disposition du matériel adéquat et sécurisé : casque audio, micro, ordinateur, webcam.

Les citoyens peuvent également s'adresser aux France Services du territoire afin d'être accompagnés pour d'autres problématiques du quotidien liés aux droits et aux protections des victimes, à l'occasion de permanences sur rendez-vous proposées par d'autres organismes associatifs.

CONTACTS FRANCE SERVICES



Coulommiers

22 rue du palais de Justice
Tél : 01 64 65 88 60



Crécy-la-Chapelle

3 rue de la Chapelle
Tél : 01 64 63 75 39



La Ferté-sous-Jouarre

17 rue de Reuil
Tél : 01 60 22 19 19

AIDE JURIDIQUE AUX FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES ET FAMILIALES

Les trois France Services de l'agglomération propose des permanences de l'association CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) pour apporter une aide juridique aux femmes victimes de violences conjugales et familiales.

Contactez le France Services le plus proche de chez vous (France Services Coulommiers, Crécy-la-Chapelle ou La Ferté-sous-Jouarre)



SPORT

Piscine à Crécy-la-Chapelle
en projet

UN CENTRE AQUATIQUE EN PROJET À CRÉCY-LA-CHAPELLE

Porté par l'ex-Pays Créçois, ce projet trouve sa continuité dans la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie. L'équipement comprendra un bassin de natation classique, un second bassin pour les activités de fitness et une pataugeoire pour les enfants. Le montant des travaux est estimé à près de 9.2 millions d'euros, démolition de l'ancienne piscine comprise. Toiture végétalisée, parking arboré et continuité de la sente le long du Grand Morin assureront une parfaite intégration du centre aquatique dans son environnement.

La validation de l'avant projet définitif (ADP) est en cours, ainsi que la recherche de subventions indispensables au démarrage du projet.

Grâce à ce futur équipement, la communauté d'agglomération favorisera notamment l'apprentissage de la natation. La lutte contre les accidents de noyade chez les plus jeunes est en effet devenue une priorité nationale.

Le futur centre aquatique à Crécy-la-Chapelle viendra parfaire le maillage du territoire en matière de piscines publiques, avec celles déjà existantes à Coulommiers et la Ferté-sous-Jouarre. Les habitants des 54 communes de l'agglomération auront accès à chacun de ces équipements à des tarifs préférentiels.

LA MODERNISATION DES CENTRES AQUATIQUES SE POURSUIT

À LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE

Des travaux de rénovation et d'amélioration du bassin extérieur sont en cours.



Visite de chantier - Décembre 2020

Le bassin extérieur vieillissant est remplacé par un bassin en inox, plus esthétique, plus résistant et donc durable dans le temps. L'acier inoxydable est un matériau de Haute Qualité Environnementale (HQE) recyclable indéfiniment à 100 % et facile à entretenir. Il sera agrémenté d'un espace bien-être (lits massants, jacuzzi, cascades et buses de massage), de 3 lignes de nage et d'un sas de liaison permettant son accès en hiver avec une eau chauffée à 28°C. Le tout est conçu pour être accessible aux personnes à mobilité réduite.

La fin des travaux est prévue pour juin 2021.
Coût des travaux: 700 000 €

Centre aquatique - La Ferté-sous-Jouarre

18 avenue de Rebais
77260 La Ferté-sous-Jouarre
Tél: 09.72.04.00.11
www.ca-fertesousjouarre.com
Facebook: @comsports.fr

À COULOMMIERS

Au Centre Aquatique des Capucins, une étude est en cours pour la création d'un bassin extérieur nordique en inox, accessible toute l'année, mixte (à la fois des lignes de nage et des activités ludiques type jets massants, comme celui de La Ferté-sous-Jouarre). L'installation de nouveaux équipements est par ailleurs programmée prochainement: double sauna, hamman et chaises d'eau accrochées en fond de bassin pour les buses massantes.

Centre aquatique des Capucins

27 rue Marcel Clavier
77120 Coulommiers
Tél: 01 64 20 81 12
www.ca-capucins.fr
Facebook: @centreaquatiquedescapucins

À LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE, L'ÉCOLE DE MUSIQUE SE RÉINVENTE POUR S'ADAPTER AU CONTEXTE SANITAIRE

Le contexte COVID-19 qui s'impose depuis mars 2020, a amené l'école de musique de la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie à faire preuve de dynamisme et d'inventivité pour continuer à faire vivre les cours aux élèves.

Pendant les deux confinements, en mars et novembre/décembre 2020, tous les professeurs se sont engagés dans les cours en visio-conférences. Une réduction de 50% sur le montant des inscriptions pour ces périodes a par ailleurs été octroyée par la communauté d'agglomération.

Lorsque le contexte sanitaire le permet, les cours sont organisés en présentiel, dans le respect des règles sanitaires imposées. Depuis janvier 2021, les cours ont repris normalement, sauf pour les adultes et les grands ensembles qui se produisent à distance. L'école de musique ne manque pas d'idées. Elle a créé un rendez-vous hebdomadaire d'audition en ligne « les mercredis musicaux », pendant le deuxième confinement, sous forme de réalisations des élèves diffusées en vidéo sur la nouvelle page Facebook de l'école de musique. Cela fait écho à la semaine musicale qui a lieu habituellement tous les ans en février. Les concerts en public sont arrêtés pour le moment, ainsi que les interventions diverses habituelles. Ils reprendront dès

que possible dans des conditions sanitaires plus favorables. L'école de musique continue à travailler avec ses différents partenaires locaux (Royal Boui-Boui, Ferté-Jazz, municipalités, Ehpad...) pour la préparation des futurs événements publics.



Ecole de musique

22 avenue du Général Leclerc

77260 La Ferté-sous-Jouarre

Tél: 01 60 61 13 63

Facebook : @ecoledemusiquedupaysfertois

Instagram : @ecoledemusiquecacpb

À CRÉCY-LA-CHAPELLE, LES ENFANTS DÉCOUVRENT LE MONDE MERVEILLEUX DU MOULIN JAUNE



La communauté d'agglomération soutient le Moulin Jaune de Slava (situé à Crécy-la-Chapelle) afin de permettre aux habitants et écoles du territoire de découvrir ce lieu magnifique. En septembre 2020, à l'occasion des Journées du Patrimoine, environ 300 enfants des écoles du territoire ont été accueillis et ont pu découvrir toute la poésie de ce jardin remarquable. Si la situation sanitaire le permet, une nouvelle ouverture sera programmée en 2021.

Plus d'infos : www.moulinjaune.com

L'APPLICATION SORTIR EN PAYS DE BRIE DANS VOTRE POCHE !



En raison des mesures sanitaires liées à la Covid-19 prises sur le territoire français, les événements culturels et sportifs sont reportés ou annulés.

La nouvelle application Sortir en Pays se tient prête pour aider à soutenir la reprise de la diffusion des événements et des activités organisés par les communes, les associations et acteurs touristiques du territoire auprès de ses habitants. Ce nouvel outil mobile d'agenda de sorties vient en complément du site internet existant www.sortiren Pays de Brie.com. Dès qu'ils le peuvent, les organisateurs des 54 communes du territoire sont invités à proposer leurs événements/activités via un formulaire unique disponible sur le site interne et l'application.

Téléchargez dès maintenant l'application, disponible sur Play Store (Android) et App Store (iOs) et profitez des fonctionnalités mobiles.

Site internet : www.sortiren Pays de Brie.com

Application mobile : **Sortir en Pays de Brie**



TOURISME

LE PROJET TOURISTIQUE FERTÉ CONFLUENCES

La communauté d'agglomération souhaite créer à La Ferté-sous-Jouarre un pôle nautique de référence entre Paris et Epernay, en partenariat avec Voies Navigables de France (VNF). Ce projet s'étend sur les haltes fluviales de la Ferté-sous-Jouarre, Nanteuil-sur-Marne et Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux.

Dans un premier temps, la capacité d'accueil pour les bateaux de plaisance passera de 26 à 60 places. La halte du chemin des 2 rivières à La Ferté-sous-Jouarre sera ensuite équipée d'une capitainerie pour les services d'accueil et d'information aux plaisanciers, aux touristes terrestres et aux résidents. Elle proposera aussi une offre de loisirs nautiques via la location de bateaux légers sans permis et zéro émission carbone. Enfin des centres d'interprétation flottants sont à l'étude à plus long terme.

Une 1^{ère} phase de travaux est actuellement en cours d'engagement afin de réhabiliter l'ensemble des haltes. Dès cet été 2021, une offre de promenades nautiques à bord d'authentiques navires type vedettes hollandaises de 12 places avec commandant de bord ou de vedettes familiales de 5 places sera disponible.

Coulommiers Pays de Brie Tourisme
contact@cpbtourisme.fr

LE PARCOURS DE LA GASTRONOMIE EN ÎLE-DE-FRANCE PASSERA PAR LA MAISON DES FROMAGES DE BRIE

La Région Île-de-France a sélectionné le projet de Maison des Fromages de Brie porté par la communauté d'agglomération pour figurer dans le parcours de la Gastronomie en Île-de-France.

Ce parcours a pour ambition de promouvoir la gastronomie francilienne et de mieux faire connaître au grand public les produits, les savoir-faire et les valeurs culinaires qui ont fait la réputation de la France à l'international.

Cette distinction est une marque de reconnaissance de la qualité du projet et de la stratégie touristique dans laquelle il s'inscrit.

Des circuits composés d'étapes gourmandes seront créés par la Région à partir des sites fondateurs. La labellisation de la Maison des Fromages profitera donc aux autres acteurs locaux de la gastronomie et du tourisme.



Replongez dans l'histoire du Pays de Brie !

Téléchargez l'application Coulommiers Pays de Brie Visit

ESPACE COULOMMIERS TOURISME

7 rue du Général de Gaulle
Tél: 01 64 03 88 09

ESPACE CRÉCY-LA-CHAPELLE TOURISME

1 Place du Marché
Tél: 01 64 03 88 09

ESPACE JOUARRE TOURISME

5 Grande Place
Tél: 01 60 22 64 54

ESPACE LA FERTÉ-S/S-JOUARRE TOURISME

5 Grande Place
Tél: 01 60 22 64 54

coulommierspaysdebrie-tourisme.fr
Facebook : @cpbtourisme

UN ÉTÉ QUI VOUS PROMET DES BALADES EN BATEAUX, ROSALIES, PÉDALOS ET DES VISITES GUIDÉES INÉDITES !

Fin juin, le rendez-vous du Ferté Jazz Festival de La Ferté-sous-Jouarre est aussi l'occasion de faire de belles balades en musique avec le Ferté Jazz Balade. Le samedi vous partez en randonnée VTT et le dimanche en randonnée pédestre avec d'inoubliables haltes musicales en pleine nature. Et tout le week-end, embarquez à bord de vedettes hollandaises pour des balades fluviales de 1h à 2h sur la Marne en musique aussi au départ de La Ferté-sous-Jouarre.

À partir du 2 juin, Coulommiers s'offre à vous en pédalo et en rosalie et pour tous les week-ends de l'été. Vivez en famille et entre amis les joies de la rosalie ou embarquez à bord de pédalos sur la rivière du Grand Morin !

Tout l'été, nos visites guidées vont vous faire découvrir Coulommiers, Crécy-la-Chapelle, Jouarre et La Ferté-sous-Jouarre avec cette année une nouveauté sur le thème de La Grande Guerre à La Ferté-sous-Jouarre.

D'autres visites guidées avec la Vallée des Peintres, la Collégiale de Crécy-la-Chapelle, les Cryptes et l'église de Jouarre, l'hôtel de Ville de La Ferté-sous-Jouarre, le Théâtre, le Musée, la Grotte aux Coquillages, le Parc des Capucins, le Sentier Nature et le Centre Historique de Coulommiers.

Nouveau : Pour réserver vos activités favorites, Coulommiers Pays de Brie Tourisme ouvre sa billetterie en ligne. Alors rendez-vous sur : www.coulommierspaysdebrie-tourisme.fr



TERRES DE BRIE



LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ET LE PROGRAMME TERRES DE BRIE SOUTIENNENT LA FILIÈRE CHANVRE

Les porteurs de projet dans les filières agricoles et touristiques (privés et publics) peuvent obtenir des aides du programme Européen LEADER, obtenues par le Groupe d'Action Locale (GAL) «Terres de Brie», dont font partie la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie et les Deux Morin. Depuis 2017, 19 projets ont pu obtenir un soutien financier sur le territoire.

Planète Chanvre située à Aulnoy a pu bénéficier récemment de ce dispositif pour son projet de création et d'installation d'un séchoir semi-industriel polyvalent: séchage, triage et stockage de graines de chanvre. Ce nouvel outil permettra de garantir la pérennité de l'entreprise ainsi que la filière matériaux bio-sourcés, car les séchoirs existants n'étaient pas assez performants pour les besoins du marché.

COMMENT BÉNÉFICIER D'UNE AIDE DE TERRES DE BRIE ?

POUR QUEL PROJET ?

1. La filière agricole :

- Le lait, le fromage et le brie
- Le raisin - vin et miel
- Les pommes et le cidre
- La diversification agricole
- Le chanvre et/ou les agro matériaux
- La méthanisation et/ou la transition énergétique

2. La filière tourisme :

- L'hébergement
- L'itinérance et les mobilités douces
- La restauration
- Un équipement culturel ou touristique
- Un événement

Pour être éligible, votre projet doit rayonner sur le territoire «Terres de Brie»

QUELLES AIDES FINANCIÈRES ?

Les fonds peuvent financer :

- Des équipements
- Des études et de l'ingénierie
- De la communication
- De l'appui à l'animation

POUR QUI ?

Des porteurs de projets privés :

agriculteurs, entrepreneurs, artisans, associations, coopératives.

Des porteurs de projet publics :

collectivités et organismes associés

Contact coordinateur local (GAL)

Benjamin LEFEBVRE

Tél 01 84 32 03 25

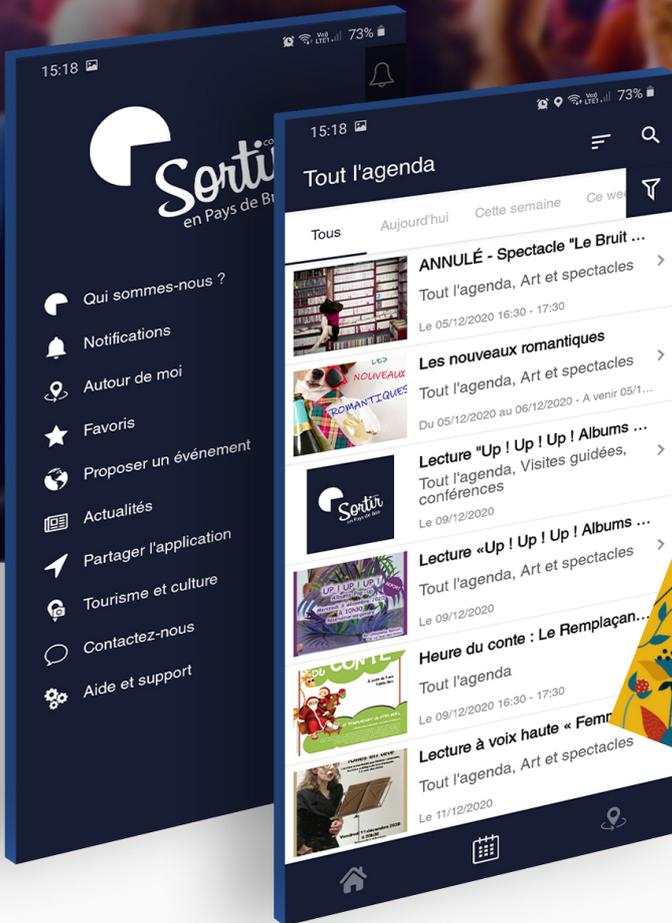
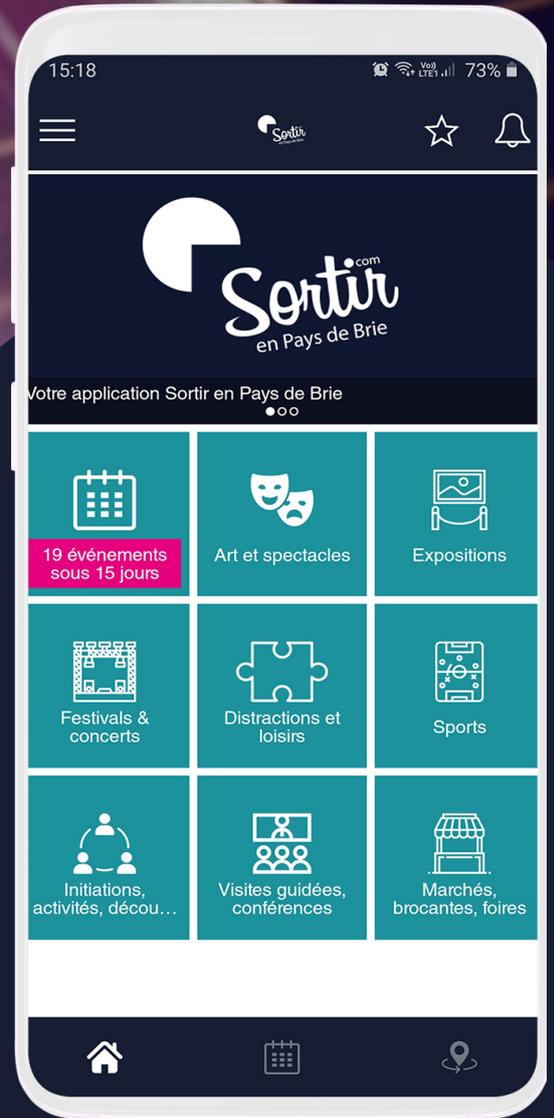
terresdebrie77@gmail.com



Sortir^{com} en Pays de Brie

Disponible sur
App Store

Disponible sur
Google play



TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION OFFICIELLE DE VOS SORTIES